Saint Parres aux Tertres

DERNIERES INFORMATIONS

SEJOUR HIVER 2024 - BERNEX

Madame, Monsieur,

Le séjour Ski Bernex arrive à grand pas, nous aimerions vous donner quelques informations utiles dans le bon fonctionnement du séjour qui aura lieu du **25 février au 1er mars 2024**.

- **DEPART :** Le départ du centre de loisirs a été repoussé le dimanche à **10h du matin**. Merci d'arriver 10 minutes avant afin de régler les derniers petits détails avant de partir. Le retour des fera le **vendredi vers 17h**. **ATTENTION !** Ces heures peuvent être amenés à être modifier. Dans quel cas nous ne manquerons pas de vous tenir informé suffisamment tôt.

- **SANITAIRE :**. Pour tout traitement médical, prise de médicament il nous faut **l'ordonnance** avec le détail du traitement à suivre et les médicaments le jour du départ. Bien mettre le **nom et prénom de l'enfant sur chaque boîte de médicament.**
  Attention : Si dans le traitement à suivre, il y a un générique, bien mettre le nom du médicament original sinon nous ne pourrons donner le traitement. Sans tous ces documents AUCUN médicament ne pourra être pris par votre enfant *(sauf avis médical d'un praticien)*

- **PIQUE NIQUE :** Prévoir **un pique-nique** avec **une gourde** pour le dimanche midi. Prévoyez également un peu d'argent pour le goûter du retour en car du vendredi.

- **MATERIEL :** Sur le document « liste des affaires », respectez dans la mesure du possible ce qu'il y a d'écrit et de mettre **nom prénom de votre enfant sur les affaires**. *En aucun cas nous ne serions tenus responsables de la perte des affaires de votre enfant.*
  Nous attirons votre attention sur le fait que le car sera complet par conséquent chaque place compte. C'est la raison pour laquelle nous vous demanderons de bien respecter **QU'UN SEUL BAGAGE PAR ENFANT.**

- **PLANNING D'ACTIVITES :** Le planning de la semaine est disponible et consultable sur notre site internet. Celui-ci peut bien évidemment évoluer en fonction des conditions climatiques, sanitaires, etc… nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

- **HEBERGEMENT :** je vous invite à découvrir le magnifique chalet dans lequel nous serons hébergés : **https://bernex-la-bonne-eau.centre-cjh.fr/**

- **MENUS :** Ils sont consultables sur notre site à la rubrique « inscriptions » puis en cliquant sur « séjour ».

- **ARGENT DE POCHE :** Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez donner de **l'argent de poche** à votre enfant. Toutefois, le **centre décline toute responsabilité** en cas de perte ou de vol *(cf règlement intérieur).* Nous proposons également, aux enfants de récupérer leur argent et de leur restituer lorsqu'ils en font la demande afin d'éviter tout problème.

- **SOUVENIRS :** il y aura certainement le vendredi matin une possibilité pour ceux qui veulent d'acheter des souvenirs.

- **TELEPHONE PORTABLE :** Nous préférons que vos enfants viennent sans téléphone portable. Toutefois, un créneau sera mis en place afin que votre enfant puisse vous appeler durant le séjour *(entre 18h et 19h).* Je rappelle qu'en dehors de ce créneau, l'utilisation du portable sera interdite hormis sur le trajet de l'aller et du retour. De plus, nous avons testé en juillet un nouveau système permettant de récupérer les portables de vos enfants afin qu'ils profitent un maximum de leur séjour. Nous leur rendons à chaque temps aménagé pour l'utilisation du téléphone. Si vous y êtes opposés merci de nous le dire au préalable.

- **AUTONOMIE DE VOS JEUNES :** Nous mettons également en place pour ce séjour un temps « quartier libre » après l'activité ski pour les jeunes à partir de 14 ans. Ce dispositif a été mis en place l'été dernier et a rencontré un franc succès. Les jeunes seront en autonomie dans la station de ski avec présence d'un animateur minimum dans la station. Si vous ne souhaitez pas que votre jeune soit concerné merci de nous tenir informé.

- **INSTAGRAM :** un **compte protégé** est mis en place afin de suivre en direct votre enfant au jour le jour. Pour cela il suffit d'avoir un compte instagram et de rechercher le compte sejour-sympart. Je devrai vous accepter avant que vous puissiez le consulter. **Merci de choisir nom et prénom que je puisse facilement identifier**. Dans le doute merci de m'envoyer un message pour m'indiquer qui est le destinataire du compte .

Je vous rappelle également que nous avons le site du centre de loisirs : www.sympart.com.

Cordialement,

Mairie Saint Parres aux Tertres
2 rue Henri Berthelot 10410 Saint Parres aux Tertres
Loïs GRIMAL
Chef de service Enfance, jeunesse
Lieu : Espace Pascale Paradis
Tél : 09.63.63.82.14
Port : 07.72.38.21.10
Mail : grimal.lois@sympart.com
Site internet : http://www.sympart.com